

HEBDO SPECIAL - ELECTION PRESIDENTIELLE *Les candidats et les candidatures*

En 2002, Il y avait eu 30 candidats à la candidature. Finalement les Français ont dû départager pas moins de 16 candidats à la Présidentielle. Un record, qui pourrait encore une fois être battu en 2007. A six mois de l'échéance, ils sont nombreux à se bousculer, plus ou moins ouvertement, aux portes du « Château ». Certains, conscients de ne pas passer le premier tour, ni d'y arriver, veulent bénéficier du battage médiatique pour se faire connaître et / ou tester dans les sondages leur popularité du moment.

La procédure de sélection interne à leur parti en éliminera un bon nombre. Restera ensuite à franchir la redoutable barrière des 500 parrainages d'élus¹. Plus difficile....

Mais qui sont ces candidats déclarés, potentiels grands et petits... Nous avons tenté d'en établir la liste, non exhaustive....

LES CANDIDATS DEJA DECLARES

Jean-Marie LE PEN : Il est candidat à la présidentielle pour la cinquième fois. Le président du Front national espère faire mieux qu'en 2002 : avec 16,86% des voix, il s'était qualifié pour le second tour, face à Jacques CHIRAC, en éliminant le candidat socialiste Lionel JOSPIN. Le dernier sondage lui donne une probabilité à 18%, mais 81% déclarent ne « *vouloir voter en aucun cas pour lui* ».

Dominique VOYNET : Elle a été désignée le 18 juillet par « Les Verts », avec 50,59% des suffrages contre 49,41% à Yves COCHET. En 1995, Mme Dominique VOYNET avait obtenu 3,32% des suffrages. Noël MAMERE avait fait lui 5,25% en 2002.

Philippe de VILLIERS : Le président du Mouvement pour la France (MPF) a officiellement annoncé sa candidature dès septembre 2005. Il entend être le « *porte-parole des 15 millions* » de Français ayant voté « *non* » au référendum du 29 mai sur la Constitution européenne et veut des voix du FN.

Arlette LAGUILLER : âgée de 66 ans, la porte-parole de Lutte Ouvrière est candidate pour la sixième -et dernière- fois. Elle avait recueilli 5,72% des voix au premier tour en 2002.

Olivier BESANCENOT : sa candidature a été décidée dès le 25 juin par conférence nationale de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR). Il avait recueilli 4,25% des voix en 2002. Toutefois, la Ligue, ouverte à la perspective d'une candidature unitaire antilibérale, pourrait retirer sa candidature (*voir infra* « *Les candidats du Rassemblement antilibéral* »).

Corinne LEPAGE : 1,88% des voix en 2002. C'est la présidente de Cap 21. Elle veut continuer à défendre un « *réformisme écologique* » dans la campagne présidentielle.

Frédéric NIHOUS : désigné le 2 septembre candidat du mouvement CPNT (Chasse, Pêche, Nature, Traditions). Agé de 39 ans, il avait été directeur de campagne de Jean SAINT-JOSSE pour la présidentielle de 2002. Celui-ci avait alors recueilli 4,23% des suffrages.

Jean-Pierre CHEVENEMENT : L'ancien ministre de l'Intérieur, qui avait recueilli 5,33% des voix en 2002, a déclaré sa candidature au nom du Mouvement républicain et citoyen dans une lettre aux parlementaires du 18 octobre, « *sauf fait nouveau qu'à ce jour je n'aperçois pas* » a-t-il précisé.

¹ Proposition de loi organique (N°472) déposée au Sénat le 30 août 2006 par Robert del PICCHIA portant réforme des modalités de présentation d'un candidat au 1er tour de l'élection du Président de la République. <http://www.senat.fr/dossierleg/ppl05-472.html>

LES CANDIDATS CONSIDERES COMME PARTANTS

Sauf surprise, ils devraient défendre les couleurs de leur parti en 2007

François BAYROU. Il avait recueilli 6,84% des voix en 2002. S'il n'est pas encore officiellement candidat à la présidentielle, le président de l'UDF a déjà mis résolument le cap sur 2007. Dans un ouvrage publié récemment, il explique vouloir être la voix du « *tiers état* » qui gronde. Le dernier sondage lui accorde un potentiel de près de 27% mais 3% déclarent « *vouloir surement* » voter pour lui.

Daniel GLUCKSTEIN. Selon toute vraisemblance, il devrait être le candidat du Parti des travailleurs. Il avait recueilli 0,47% des voix en 2002.

LES CANDIDATS DU RASSEMBLEMENT ANTILIBERAL

Marie-George BUFFET. Elle a été désignée par la Conférence nationale du PC pour incarner un « *grand rassemblement antilibéral* ». Mais le PC compte 4 candidats à la candidature pour l'investiture à la présidentielle de 2007 : Marie-George BUFFET, secrétaire nationale, André GERIN, député-maire de Vénissieux, Maxime GREMETZ député de la Somme, et Jean-Jacques KARMAN vice-président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis. Ce sont les militants communistes qui trancheront par un vote les 11 et 12 novembre. Mais Maxime GREMETZ a déclaré qu'il serait prêt à se présenter si le PC s'alliant à d'autres formations antilibérales ne présentait pas de candidats propres.

José BOVE. L'ex-leader de la Confédération paysanne, confronté à de nombreux « *amis* » concurrents, ambitionne aussi de porter les couleurs de la gauche antilibérale.

Clémentine AUTAIN, adjointe apparentée communiste au maire de Paris, **Patrick BRAOUEZEC,** député communiste de Seine-Saint-Denis, et **YVES SALESSE** président de la fondation Copernic, se sont déclarés également prêts à être candidats du rassemblement antilibéral. Sans compter quelques militants inconnus. Du coup, les altermondialistes réfléchissent à l'organisation de primaires.

LES CANDIDATS A L'INVESTITURE DE LEUR PARTI

- **UMP. Nicolas SARKOZY** est grand favori. Mais à deux mois et demi de la désignation par l'UMP de son candidat à la présidentielle, des voix commencent à s'élever pour contester cette situation dominante de Nicolas SARKOZY.

Michèle ALLIOT-MARIE se dit ainsi désormais « *prête à y aller* » si elle est « *la personne la mieux à même de porter* » les idées de la droite, tandis que **Dominique de VILLEPIN,** qui prône l'unité du mouvement derrière le candidat choisi, a ouvertement évoqué la possibilité de candidatures concurrentes à celle de Nicolas SARKOZY, hors de l'UMP.

- **PARTI SOCIALISTE.** Les autres prétendants (JOSPIN et LANG) ayant jeté l'éponge, c'est le 16 novembre que les militants socialistes départageront les trois candidats à la candidature :

Laurent FABIUS, Ségolène ROYAL et **Dominique STRAUSS-KAHN.** Si nécessaire, un second tour de scrutin est prévu le 23 novembre. Ségolène ROYAL est en tête : 53% des Français la voient au second tour face à Nicolas SARKOZY, mais Dominique STRAUSS-KAHN remonte sensiblement quant à Laurent FABIUS, il semble pour l'instant distancé.

- **PRG.** Le Parti radical de gauche a décidé, le 23 octobre, qu'il soutiendrait le candidat du Parti socialiste. La députée de Guyane Christiane TAUBIRA n'est plus candidate à la candidature.

LES CANDIDATURES THEORIQUEMENT POSSIBLES

Jacques CHIRAC. Le président sortant dira s'il est candidat ou non à sa succession « *au premier trimestre de l'année prochaine* ». La constitution lui permet d'être de nouveau candidat. Même s'il ne l'est pas, ses déclarations sur la Présidentielle pourraient avoir une certaine influence.

Nicolas HULOT. Au nom de la lutte contre le changement climatique, Nicolas HULOT laisse planer le doute sur son éventuelle candidature à l'élection présidentielle.

Christine BOUTIN. La présidente du Forum des républicains sociaux prendra sa décision en décembre. Elle avait recueilli 1,19% des voix en 2002.

Il s'agit de candidats déjà déclarés à la Présidentielle. Ils sont chefs de file d'un parti, d'un groupe ou simplement issus de la société civile. Leur premier objectif est déjà de se faire entendre, puis de parvenir à rassembler les 500 parrainages nécessaires. En voici une petite liste non exhaustive, par ordre alphabétique :

- **Yves-Marie ADELIN**. Il ambitionne de porter les couleurs de l'Alliance royale.
- **Jean-Philippe ALLENBACH**. Ancien président du Parti fédéraliste. Il se veut le « candidat de la province ». Le nouveau président du Parti fédéraliste, Christian CHAVRIER, est aussi candidat.
- **Yves AUBRY**. Ingénieur en électronique de 38 ans, veut « *permettre aux salariés, aux RMistes, aux pauvres, de pouvoir vivre décemment et dans la sérénité* ».
- **Yvan BACHAUD**. Retraité de 67 ans, veut défendre le référendum d'initiative citoyenne lors de la campagne présidentielle.
- **Soheib BENCHEIKH**. Ancien grand mufti de Marseille, s'est déclaré candidat à la présidentielle.
- **Leila BOUACHERA**. 45 ans, ex-UMP, chargée de mission au CSA, s'est déclarée candidate.
- **Roland CASTRO**. Membre du Parti communiste, a annoncé sa candidature à la présidentielle au nom du « Mouvement d'utopies concrètes ».
- **Jacques CHEMINADE**. Il avait été candidat à la présidentielle de 1995 et avait fait seulement 0,29% des suffrages. Le président de « Solidarité et Progrès » est à nouveau candidat en 2007.
- **Nicolas DUPONT-AIGNAN**. Le député souverainiste président de « Debout la République », a annoncé sa candidature, qu'il veut « *libre* », donc hors de l'UMP.
- **Romdane FERDJANI**. 59 ans, adjudant-chef à la retraite, veut « *sécuriser le futur* » et « *rétablir l'ordre républicain* ».
- **Edouard FILLIAS**. 27 ans, candidat pour « Alternative libérale », mouvement créé en mars 2006.
- **France GAMERRE**. De « Génération écologie », le mouvement créé par l'ancien ministre Brice LALONDE en 1990. Elle souhaite défendre les couleurs de GE.
- **Christian GARINO**. Il veut défendre lors de la campagne présidentielle l'idée d'une langue européenne commune, l'Esperanto.
- **Jean-Marc GOVERNATORI**. 47 ans, se présente sous les couleurs du mouvement « La France en action ».
- **Gaël HASCOËT**. Agé de 28 ans seulement, sans étiquette et sans emploi, il veut dénoncer, sous la bannière du « Cœur de la France » le « *clientélisme et la démagogie dont font preuve nos dirigeants* ».
- **Daniel LACROZE-MARTY**. Il est candidat à la présidentielle pour le mouvement « C.E.S.P.R.I.M.E.R... Autrement », un « *mouvement politique d'éducation populaire* » créé en 1999.
- **Michel MARTUCCI**. Président de la Confédération nationale des syndicats CID (artisans, commerçants), s'est déclaré candidat à 75 ans.
- **Bruno MEGRET**. Après avoir recueilli 2,34% des voix au premier tour de 2002, le président du Mouvement national républicain (MNR) ambitionne d'être à nouveau candidat en 2007. Seul « hic » : il a été condamné à un an d'inéligibilité par le tribunal correctionnel de Marseille. Il a fait appel.
- **Nicolas MIGUET**. Président du Rassemblement des contribuables français. Il l'avait été et est à nouveau candidat à la Présidentielle.
- **Alain MOURGUY**. 59 ans, est candidat au nom de l'UDG (Union Droite/Gauche).
- **Rachid NEKKAZ**. Originaire de Choisy-le-Roi, c'est le président du « club des élus Allez France » qui défend une proposition de loi sur l'inscription automatique de tous les citoyens sur les listes électorales.
- **Jean-Christophe PARISOT**. Tétraplégique, myopathe et trachéotomisé, 39 ans, président-fondateur du CDH (Collectif des Démocrates Handicapés), est candidat à la présidentielle pour « *réconcilier le handicap et la démocratie* ».
- **Stéphane POCRAIN**. 33 ans, ancien porte-parole des Verts et fondateur du Conseil représentatif des associations noires de France (CRAN). Il s'est déclaré candidat à la présidentielle.
- **Lucien SORREDA**. 64 ans, il est ouvrier chaudronnier. Il veut être « *président dictateur républicain* », car « *mieux vaut une bonne dictature qu'une mauvaise démocratie* ».
- **Eric TAFFOUREAU-MILLET**. Il portera les couleurs de l'association « Attention! Handicap! ».
- **Antoine WAECHTER**. Les Ecologistes-MEI ont investi en octobre 2005 Antoine WAECHTER, déjà candidat en 1988 sous l'étiquette des Verts, comme candidat à la présidentielle.

Le calendrier politique

- **11-12 novembre** : les militants communistes doivent trancher par un vote entre quatre candidats à la candidature pour la Présidentielle de 2007.
- **16 novembre** : premier tour de scrutin au PS pour la désignation du candidat pour la Présidentielle.
- **16 novembre** : conseil national de l'UMP qui doit valider la liste des candidats aux législatives.
- **23 novembre** : éventuel second tour de scrutin au PS pour la désignation du candidat pour la Présidentielle.
- **26 novembre** : congrès d'investiture du candidat socialiste à la Présidentielle.
- **9-10 décembre** : désignation du candidat des « *collectifs unitaires* » réunissant les formations de la gauche communiste et radicale ayant défendu le « *non* » au référendum du 29 mai 2005.

En 2007 :

- **13 ou 14 janvier** : congrès de l'UMP pour investir le candidat à la Présidentielle soutenu officiellement par le parti.
- **9 ou 16 mars** : date-limite pour la remise au Conseil constitutionnel des 500 parrainages d'élus.
- **21 avril**² : Premier tour de la présidentielle pour les 836.000 inscrits qui résident à Saint-Pierre-et-Miquelon, dans les Caraïbes, dans les Amériques et en Polynésie française (Tahiti).
- **22 avril** : Premier tour de la présidentielle.
- **5 mai**² : Deuxième tour de la présidentielle pour les 836.000 inscrits qui résident à Saint-Pierre-et-Miquelon, dans les Caraïbes, dans les Amériques et en Polynésie française (Tahiti).
- **6 mai** : Deuxième tour de la présidentielle.
- **16 mai** : 24h : le mandat du Président Jacques CHIRAC prend officiellement fin.
La France a un nouveau président ou une présidente.
- **19 mai** : Expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale.

² Les dates annoncées correspondent à la prise en compte de la proposition de loi constitutionnelle N° 302 <http://www.senat.fr/dossierleg/ppl01-302.html> et la proposition de loi 303 déposées au Sénat par Robert del PICCHIA le 21 février 2002. <http://www.senat.fr/dossierleg/ppl01-303.html> (sur la suggestion des élus à l'AFE - « ex-CSFE », en particulier Claude GIRAULT, élu de la côte ouest des Etats-Unis, donc de la région particulièrement concernée).

Exposé des motifs de la proposition de loi :

« En raison des décalages horaires, les chaînes de télévision hertziennes, numériques ou par satellite, ainsi que les nouveaux moyens de communication, comme Internet, donnent accès aux résultats de l'élection du Président de la République aux Français résidant dans des régions situées à l'ouest de la métropole, bien avant la fermeture de leurs propres bureaux de vote ». A noter que Les Français résidant aux Açores qui votent sur le bureau de Lisbonne, donc à l'heure européenne, ne sont pas concernés.

Ce dossier législatif a été repris avec le projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République. En effet, l'article 7 de la Constitution a été modifié pour permettre le vote le samedi, par loi constitutionnelle n° 2003-276 du 28 mars 2003 relative à l'organisation décentralisée de la République.

Le vote le samedi a été possible pour la première fois lors de référendum sur le projet de traité constitutionnel européen. En effet, le décret du Président de la République n° 2005-218 du 9 mars 2005, décidant de soumettre un projet de loi au référendum, était ainsi rédigé :

Article 1

Le projet de loi annexé au présent décret, délibéré en conseil des ministres après avis du Conseil d'Etat, sera soumis au référendum le 29 mai 2005, conformément aux dispositions de l'article 11 de la Constitution.

Par dérogation aux dispositions de l'alinéa précédent, le scrutin sera organisé le samedi précédent à Saint-Pierre-et-Miquelon, en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane, en Polynésie française et dans les centres de vote des Français de l'étranger situés sur le continent américain.

Enfin, la loi organique n° 2006-404 du 5 avril 2006 relative à l'élection du Président de la République, permet l'extension du vote le samedi pour les collectivités françaises d'Amérique et aux ambassades et postes consulaires français situés sur le continent américain, lors de l'élection du Président de la République.

<http://www.senat.fr/seances/s200603/s20060329/s20060329001.html#section44>

INFOS Hebdo - Copyright : Robert del PICCHIA - **Editeur** : Le sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN. **Clause de non responsabilité** : L'Editeur s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. **Adresse**, Palais du Luxembourg - Sénat - 75291 Paris. Cedex 06 - **Tel** : +33 1 42 34 26 87. **Fax** : +33 1 42 34 42 08. **Mails** : r.delpicchia@senat.fr ; r.delpicchia@wanadoo.fr

- **10 juin** : Premier tour des élections législatives
- **17 juin** : deuxième tour des élections législatives.